

Procès-verbal du Conseil d'école

Du 19 juin 2023

De l'école de Touvre

Président séance : C. Cantin

Début de la séance : 18h00

Secrétaire de séance : C. Cantin

Personnes présentes

Ecole : M. Cantin (enseignant CE1/CE2 et directeur), Mme Besson (enseignante CM1-CM2), Mme Vendé (enseignante PS/MS), Mme Peynet (Enseignante GS/CP), Mme Faure (enseignante CE1/CE2)

Mairie : Mme Baptiste (maire), M. Dubreuil (adjoint au maire), Mr Piot (adjoint au maire),

Représentants des parents d'élève : Mme Ducros, Mme Barussaud, M. Vauthier, Mme Meyrignac (RPE)

DDEN : M. Dupuy

Etaient excusés : M. Porte (IEN), Mme Foth (psychologue scolaire), Mme Lapouze (enseignante ADP), Mme Andry (RPE), Mme André, Mme Ducongé (A.T.S.E.M.)

Inscriptions et visite de l'école

Nous invitons toutes les familles ayant des enfants nés en 2020 à effectuer en mairie la pré-inscription de leur(s) enfant(s), munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Une réunion est prévue pour visiter l'école : le **vendredi 30 juin à 17h30**.

Effectif prévisionnel et répartition

Pour le moment, 77 élèves sont attendus à la rentrée prochaine (PS : 7 – MS : 15 – GS : 5 – CP : 6 – CE1 : 12 – CE2 : 12 – CM1 : 8 – CM2 : 12). Les effectifs de l'école seraient donc en légère baisse par rapport à cette année (83 élèves).

Cependant, des mouvements sont encore attendus, en particulier en ce qui concerne les inscriptions des petites sections et des départs. Nous encourageons donc les familles à réaliser les pré-inscriptions auprès de la mairie, dès que possible ou à nous informer des radiations éventuelles.

Plusieurs possibilités de répartition ont été envisagées mais nous attendons d'avoir une idée plus précise des effectifs pour arrêter une décision.

Achats et travaux

Le digicode du portail du bas a été changé.

Nous remercions également la mairie pour le matériel informatique donné. Les écrans ont pu être changés. Le fonctionnement des ordinateurs de la salle informatique a été uniformisé et tous ont été connectés au nouveau réseau de l'école.

Parole donnée à M. Piot : La connexion internet de la cantine sera mise en place le vendredi 23 juin.

Sécurité

Un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été réalisé le 07 avril. L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions.

PPMS Attentat intrusion scénario « je m'enfuis » doit être réalisé le vendredi 23 juin.

Education à la sexualité

Une attention particulière devait être portée cette année, et les années à venir, sur l'éducation à la sexualité. Lors du premier conseil d'école, l'équipe enseignante avait indiqué mener une réflexion sur la programmation des activités sur l'ensemble des 4 classes. Cette dernière s'est réalisée de la manière suivante cette année :

- PS-MS : la classe a travaillé sur les différences entre les mâles, les femelles et les petits à travers l'exemple de différentes familles d'animaux.
- GS-CP : la projection du film *Bovines* dans le cadre d'Ecole et cinéma a été l'occasion d'apprendre des choses sur la reproduction des mammifères.
- CE1-CE2 : la classe a réfléchi sur l'égalité entre les filles et les garçons, entre les hommes et les femmes dans le cadre des activités ménagères et professionnelles.
- CM1-CM2 : la projection du film *Billy Elliott* a permis de mener une réflexion sur les stéréotypes attachés au choix d'un métier, le travail lors du permis Internet a aidé les élèves à identifier des pratiques leur permettant de naviguer en sécurité sur internet. Enfin, l'infirmière scolaire doit rencontrer la classe pour mener avec eux une séance d'information et d'échange sur ce thème le vendredi 23 juin.

Plan de prévention Phare

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, le dispositif Phare a été déployé dans toutes les écoles de Charente et présenté lors du premier conseil d'école.

Le plan de prévention alors annoncé a été organisé de la manière suivante :

- 2022-2023 : amélioration des circuits d'information entre les différents personnels, avec des contacts plus fréquents et normalisés afin de transmettre des informations relatives aux relations des élèves entre eux à tous les personnels et la mise en place de cahiers de liaison dans les trois grands lieux de vie des enfants (classes, cantine et garderie) afin de pouvoir assurer la conservation des observations. Ces mesures ont été déterminées lors de deux réunions entre les enseignants et le personnel municipal, le DDEN et le chargé des affaires scolaires.
Ces discussions ont débordé du cadre original et ont permis de faire remonter un besoin d'harmonisation des pratiques dans la cour de récréation. Un document à cet effet est en phase de finalisation.
- 2023-2024 : un travail doit être mené sur les compétences psycho-sociales des élèves afin d'améliorer leur capacité à gérer les conflits dans l'école.

En parallèle à ce travail, des actions ont eu lieu dans les classes afin de sensibiliser les élèves à cette thématique :

- La lecture de l'album *Le machin* a donné l'occasion d'une exploitation en classe de PS-MS.
- Mise en place des règles de vie, travail sur la manière dont on peut jouer avec ses camarades
- Travail sur la recherche des partenaires et sur l'entraide avec le cycle cirque
- Visionnage de vidéos de la campagne nationale Non au harcèlement avec recherche des acteurs présents dans les situations décrites et des solutions à mettre en œuvre
- Lecture de textes décrivant des situations de harcèlement
- Présentation des numéros des plateformes d'appel (119, 3018, 3020).
- Participation au concours Non au harcèlement avec création d'affiches

Assiduité scolaire

On peut constater un net recul des absences cette année, probablement lié à la fin des mesures mises en place dans le cadre du protocole sanitaire renforcé. Ces dernières étaient de deux ordres : absences liées au Covid et absences expliquées par le Covid ou le cadre sanitaire.

Si ces dernières ont pratiquement disparu, il me semble important de rappeler lors de ce conseil la nécessité de prévenir de l'absence de l'enfant rapidement.

De même, toutes les absences prévues de plus de 4 demi-journées doivent faire l'objet d'un courrier adressé à l'IEN via le directeur de l'école.

Parole donnée à Mme Baptiste : Les absences des enfants ont également une incidence sur la collectivité : il est important de prévenir à l'avance.

Parole donnée à Mme Barussaud : Il est parfois difficile d'obtenir un certificat médical de la part du médecin traitant à fournir pour la déduction des repas.

Bilan projet 2022 / 2023

Les projets communs

- **Cycle cirque** : un cycle de 8 séances pour les plus grandes classes, de 5 pour les PS/MS a eu lieu et s'est terminé par une démonstration le 26 mai.
- **Ecole et cinéma** : la troisième projection a eu lieu le 5 juin. Les PS/MS ont pu assister à
- **Projet de journée** pour les enfants en fin d'année proposée par l'APE. Elle aura lieu le 26 juin.
- **Initiation au crossfit** : une séance de découverte du crossfit est organisée le mardi 20 pour toutes les classes.

Les projets par classe

GS/CP

- **Viens Voir la Musique** : la classe s'est rendue au conservatoire afin de découvrir les instruments à vent de la famille des bois le vendredi 5 mai.
- **Projet Ricochet**, de Charente Nature, avec Marie-Emmanuelle Halouis pour mener un travail autour de l'eau et de l'écologie, sur l'écosystème de la Touvre : oiseaux, animaux aquatiques et poissons, avec une sortie à la fédération de pêche et une autre aux sources (24 mars et 6 juin). Une illustratrice est venue deux fois (3 et 10 mars) pour aider la classe à organiser en image les connaissances acquises sur le système d'adduction d'eau.

CE1/CE2

- **Projet PEAC** : la classe s'est rendue à l'école d'art du Grand Angoulême pour mener des expérimentations autour du passage de l'image au son et inversement guidées Mme Antony Marine. Les réalisations sont mises en valeur dans une exposition à l'Alpha.

- **Rencontre avec Marie-Amélie Lefur** : à l'occasion de l'inauguration du city-stade, l'athlète paralympique est venue rencontrer les élèves de CE1-CE2 et de CM1-CM2 et répondre à leurs questions.

CM1/CM2

- Bien qu'il ne s'agisse pas réellement d'un projet, il est important de signaler la participation du groupe de CM2 aux évaluations CEDRE (cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillons) sciences.
- **Intervention** de Mme Louis Amélie, infirmière au collège de Ruelle, pour une séance d'éducation à la sexualité prévue le vendredi 26 juin.
- **Théâtre** : la classe a pu assister à une représentation du Théorème du Pissenlit au théâtre d'Angoulême le jeudi 25 mai.
- **Activité équestre** : un cycle de 6 séances d'initiation à l'équitation a été mené par la classe au Centre équestre du Grand Angoulême.
- **Le permis Internet** a été l'occasion d'un travail sur la sécurité sur Internet. 2 gendarmes sont venus donner le permis.

Projet 2023/ 2024

- **Piscine** : Deux créneaux piscine ont été attribués à l'école de Touvre sur la troisième période (15/03 – 31/05). Les instructions officielles prévoient l'organisation de trois cycles de natation au cours de l'école élémentaire : en GS, en CP ou en CE1, en CM1 ou en CM2. Nous aurons besoin de parents accompagnateurs pour aider dans les vestiaires, nous souhaiterions un adulte (parent ou autre) pour accompagner dans l'eau. Nous invitons les adultes susceptibles d'être intéressés pour accompagner ponctuellement dans l'eau à se faire connaître. Une courte formation permet d'être autorisé pendant 5 ans à accompagner les élèves durant les activités nautiques.
- Inscription au **Parcours Educatif Artistique et Culturel du Grand Angoulême** : en attente de l'appel à projet.
- Une demande auprès de **Charente Nature** a également été déposée.
- **Orchestre à l'école** : les groupes de CE1 et de CE2 bénéficieront dès le début du mois de septembre d'une intervention de professeurs du conservatoire Gabriel Fauré pour s'exercer à la pratique d'un instrument une heure par semaine. L'orchestre formé à

l'école permettra de jouer de la musique traditionnelle (accordéon, violon, flute traversière, harpe, hautbois et percussions). Paul Grolier, professeur du conservatoire, interviendra pour apprendre des danses traditionnelles à toutes les classes.

Présentation des actions de l'A.P.E. :

Parole donnée à Mme Barussaud : Cette année, plusieurs actions ont été organisées :

- La benne à papier, qui sera de nouveau disponible à partir du lundi 26.
- 3 opérations madeleines Bijoux
- La marche d'Halloween, celle du carnaval et la marche d'orientation
- 2 opérations chocolat
- La kermesse, pour laquelle l'association a besoin de parents volontaires.

Elles permettent à l'association d'offrir deux tables pour la cour de l'école, en accord avec la mairie.

Fin de la séance à : 19h15